BILAN

« Animation du réseau touristique - Territoire de Lacs »

Le 9 décembre 2025

Suivi des actions convenues lors des précédentes réunions. Projet de développement touristique durable autour des « Lacs de Margeride – Cévennes »

Vue du Truc de Fortunio sur le Lac de Charpal

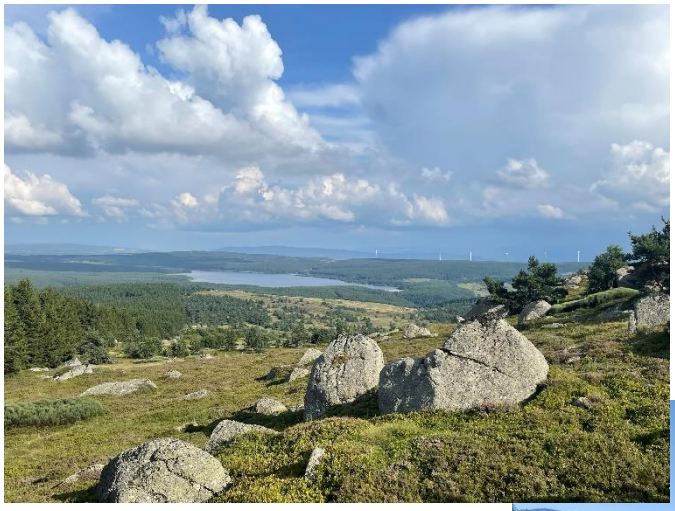

Lac d'Auradou

Lac de Grandrieu

Lac de Rachas

Association Terres de vie en Lozère

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

Rappel :

Le comité de pilotage du projet a convenu en début d'année de travailler sur 4 plans d'eau, que sont **Charpal, Rachas, Auradou et Grandrieu**, ainsi que de lancer certaines actions transversales à l'ensemble des lacs.

Actions transversales :

Les 3 actions transversales prioritaires, stipulé dans le bilan de l'étude, sont le suivi de la démarche, l'itinérance et activités de pleine nature et la communication.

Nous présentons ici deux éléments dans le chapeau « itinérance et activité de pleine nature » qui intéresseront le comité de pilotage :

- ***Maillage de chemins reliant les lacs / GRP Margeride***

Un projet financé par le LEADER et le département de la Lozère a permis de lancer un diagnostic complet des boucles de la Margeride. Grâce à l'implication de la fédération départementale de la randonnée de Lozère et à son animatrice Anaïs Amalric, l'ensemble du parcours est maintenant décrypté. Certains éléments ont vu le jour : de modestes modifications de tracé, notamment sur la CC Terre d'Apcher ; des différences de tracé entre la trace GPS et le balisage dans le PPN du Mont Lozère ; une nouvelle entrée pour la boucle du Malzieu à l'étude ; des conventions de passage à formuler ; des manques de panneaux signalétiques ; des aménagements en bois à prévoir (col des 3 sœurs par exemple).

La prochaine phase est de réunir les Communautés de Communes pour leur restituer les travaux à réaliser sur le GRP Margeride ainsi que les conventions de passage à confirmer, si nécessaire. Plusieurs réunions sont prévues, délocalisées sur les territoires pour un maximum d'engagement des collectivités :

- Une réunion lundi 17 novembre de 14h à 16h - "Accès Mende-Boucle de Grandrieu Sud"
- Une réunion vendredi 28 novembre de 10h à 12h - "Boucle de Grandrieu Nord",
- Une réunion vendredi 5 décembre de 14h à 16h - "Boucle de Langogne Nord".
- Une réunion début 2026 pour la boucle de Langogne Sud (ComCom Mont Lozère)
- Une réunion début 2026 pour les boucles d'Aumont et du Malzieu

A l'issue du diagnostic et du travail avec les Communautés de Communes, la rédaction des éléments touristiques et culturels pourra commencer, y compris le listing des hébergements en bord de chemin. L'ensemble aboutira à un nouveau topo-guide qui devrait sortir au printemps 2027.

L'ensemble des rectificatifs et aménagements devraient être réalisés avant la fin 2026, pour bien faire. La publication du topo-guide devrait coûter environ 35 000 à 40 000 EUR. Cela n'est pas compris dans le projet leader actuel. Ce coût pourra être pris en charge à moitié par la fédération française de randonnée nationale, sous tendu qu'un accord de financement soit conclu pour le restant.

- ***Développement de l'activité de chiens de traineaux / stations de ski nordique***

Très récemment, à l'initiative de Montagne Massif Central et de Michel Vallette, un animateur, David Bayle, a été embauché par l'ANCT pour proposer un développement des 21 stations nordiques du Massif Central, sachant que nous en avons 4 rien que sur le territoire de Terres de vie : La baraque des bouviers, le Mont Lozère, Le plateau du Roy et le Mas de la Barque. David est aussi un passionné de chiens de traineau. Il a son propre attelage. Au-delà de la course des Sources qu'il organise début décembre, il propose un accueil au Goulet à tous les mushers (meneurs de chiens) de France (amateurs et pros) à travers l'association TOC Lozère. Entre le développement des stations de ski nordique et l'accueil de plus en plus nombreux d'un nouveau public en quête de grands espaces pour faire courir les attelages de chiens, le comité de pilotage pourrait y voir un atout complémentaire à notre projet de développement touristique, et discuté d'un support plus prononcé en faveur de cette activité somme toute nouvelle sur le territoire.

Actions locales :

- ***Lac de Charpal, sur plusieurs communes de Margeride***

1 <u>Un nouveau site pour l'accueil du public</u>

Conformément à la dernière réunion sur le sujet, la CC Cœur de Lozère a été sollicitée en juin 2025 pour engager une étude de faisabilité réglementaire avant toute chose. Pour l'instant, cette étude n'a pas été lancée et ne le sera pas en 2025. Lors d'une réunion de l'Asso Terres de vie avec L Suau, il a été confirmé que le budget nécessaire à l'étude serait au budget 2026 de la communauté de communes Cœur de Lozère.

2 <u>La villa Gallo-Romaine située à côté du chalet de ski du plateau du Roy</u>

La mairie de Pelouse, grâce au concours du CAUE, a un dossier complet en sa possession pour la mise en évidence de cette villa gallo-romaine. Cette villa sera située juste à côté, voir sur le lieu même du nouveau site d'accueil pressenti. Lors de la prochaine réunion, il sera demandé au comité de pilotage de discuter du futur de ce projet.

3 <u>Le projet de la fédération départementale de la pêche</u>

Mr Cabane nous avait fait part des contraintes liés à la mise à l'eau des embarcations sur le lac, à partir de la RD1. Le dossier était versé en annexe d'un précédent compte-rendu. A aujourd'hui, tant que l'arrêté de l'ARS qui gère conditions d'accès à l'eau n'est pas modifié, le projet de la fédération de pêche est bloqué.

- ***Plan d'eau temporaire de Grandrieu, commune du même nom***

Mr Galtier, maire actuel de Grandrieu, ne se présentant pas aux prochaines élections municipales, a préféré laisser le soin à sa/son successeur de donner vie à ce projet sur la prochaine mandature. Les actions pressenties à Grandrieu, comme le réaménagements du snacking, la modification de l'accès, des aménagements pour les familles, la réalisation d'expériences éco-volontaires, et bien sûr tout un travail sur le plan d'eau lui-même, sont donc reportés à 2026.

- ***Lac du Rachas, Commune de Prévenchère***

Le Rachas est un plan d'eau idéal pour les pêcheurs et les familles. L'ARS a donné son feu vert pour une zone de baignade, avec signalétique appropriée et un suivi fréquent des conditions bactériologiques. Lors de la prochaine réunion, il pourra être discuté d'un aménagement permanent (plage, etc), sous-tendu que la situation avec les habitants du hameau du Rachas se résolve et que le souhaite de la mairie de créer du parking se réalise.

- ***Plan d'eau de l'Auradou, Commune du Luc***

Une réunion sur site suivie d'une réunion à Langogne avait débouché sur des propositions allant d'une installation de WC sec à la création d'un barbecue jusqu'à la pose d'une antenne-relais pour combler la zone blanche dans laquelle se trouve l'Auradou. L'ONF avait confirmé que le statut de DFCI du plan d'eau ne posait pas de contrainte, considérant que les DFCI n'étaient plus des éléments de défense incendie des forêts.
La CC du Haut-Allier avait aussi confirmé son intérêt pour l'aménagement autour de l'Auradou. Malheureusement la commune du Luc n'y voit pas son intérêt pour le moment. En conséquence, le projet autour de l'Auradou est pour l'instant sur pause.

Coopération Leader sur les itinérances touristiques

L'Association Terres de vie en Lozère a été contactée pour participer à une coopération LEADER sur les itinérances touristiques, dont l'action commune pourrait reposer sur les trains en tant que « pivots du développement des itinéraires ». Nous avons sollicité une réunion, fixée au 10 novembre prochain, avec les OTs de Cœur de Lozère, Mont Lozère et Haut-Allier pour sonder leur intérêt et leur participation éventuelle à ce projet.
Ce projet de coopération sur les itinérances touristiques avec les départements voisins, et à l'initiative de la Haute-Loire, ne touche que très peu nos sentiers.
Par contre, participer à un projet avec nos voisins départementaux pour renforcer nos liens et nos offres touristiques, tout en ayant la possibilité d'augmenter les retombées économiques sur notre territoire grâce à une action de communication ciblée sur les trains qui passent par nos villes et villages semblent tout à fait bénéfiques.
Cette coopération est abordée ici car le sujet va clairement dans le sens de notre projet de développement touristique autour des lacs et de leurs influences, en touchant à l'accès par le train, un élément que nous n'avions pas abordé jusqu'ici.

CONCLUSION, et SUITE

Les communautés de commune et les associations porteuses d'actions prendront la suite du projet, sans soutien financier de Terres de vie en Lozère dès 2026.